

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NORD
PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Lille, le 16 février 2018

Communiqué de presse

RENCONTRE SUR LE DÉBARQUEMENT DES POLLUANTS RÉCUPÉRÉS EN MER FACE À UNE POLLUTION MARITIME MAJEURE LE 15 FÉVRIER 2018 À BOULOGNE-SUR-MER



Ce jeudi 15 février 2018, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, et le vice-amiral d'escadre Pascal Ausseur, préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord, ont organisé, avec l'aide de l'État Major Interministériel de la Zone de Défense et de la Sous Préfecture de Boulogne sur Mer, **une** rencontre à Boulogne-sur-Mer sur le débarquement des polluants récupérés en mer et leur gestion à terre,

En cas d'accident en mer entraînant une pollution, deux acteurs majeurs interviennent pour coordonner la lutte contre la pollution. La Préfecture maritime, pour l'action de l'État en mer et de la Préfecture terrestre, pour le littoral (du département ou de la zone de défense en fonction de l'étendue de la pollution). Le but est désormais d'améliorer l'interface terre-mer concernant la prise en charge des polluants liquides et solides.

Michel Lalande et Pascal Ausseur ont ainsi souhaité convier une large palette d'acteurs concernés par cette problématique à l'échelle de la zone : services de l'État, gestionnaires des ports, collectivités locales (mairies des communes littorales, établissements publics de coopération intercommunale), représentants des pêcheurs et associations de protection de l'environnement, afin de poursuivre l'amélioration continue du dispositif mer-terre.

Cette réunion a été l'occasion de faire un point sur la nature des pollutions potentielles et leurs impacts éventuels, l'état des moyens de lutte mobilisables aux niveaux local, national et européen, leur coordination et le rôle des acteurs locaux sur la gestion des déchets en provenance de la mer.

Un groupe de travail ont été mis en place afin de rédiger des documents d'interface.

Michel Lalande et l'amiral Ausseur ont tenu à rappeler la nécessité de continuer à améliorer la coordination de la réponse terrestre et maritime face à un épisode de pollution maritime majeure, car les enjeux socio-économiques et environnementaux sont majeurs sur le littoral. Ce risque ne peut, en aucun cas, être négligé dans l'une des routes maritimes les plus fréquentées par laquelle transite 20 % du trafic maritime mondial.